

# Les 20 bornes au service d'une bonne cause

Pour la 15<sup>e</sup> édition des 20 bornes, le comité d'organisation a choisi de reverser les bénéfices de la course au Groupement d'Action Locale pour l'Enfance Inadaptée, le G.A.L.E.I.

**C**omme chaque année, les bénéfices réalisés lors des 20 bornes serviront "la bonne cause". Pour la 15<sup>e</sup> édition de la course, ce sera l'association G.A.L.E.I qui recevra la totalité des gains. "Nous avons décidé d'aider financièrement cet établissement qui accueille la petite fille de Pierre Lekieffre" explique Michel Rennesson de l'Office Municipal des Sports. Décédé il y a deux ans, Pierre Lekieffre a

participé pendant de longues années au comité d'organisation des 20 bornes.

Le G.A.L.E.I est une association qui a, entre autres, pour but de coordonner l'action de ses membres en faveur de l'enfance déficiente et de l'adolescence inadaptée mais aussi de défendre les intérêts généraux des familles. Elle soutient donc l'institut médico-éducatif "La Ravinière", installé à Osny (Val d'Oise), qui accueille "des jeunes de 5 à 20 ans déficients mentaux moyens et profonds

pouvant être atteints de troubles moteurs et psychomoteurs".

Accueillir, éduquer, scolariser, dispenser une formation pré-professionnelle et héberger ces enfants et adolescents... Toutes ces missions nécessitent un personnel et parfois un appareillage spécifique et coûteux. Les bénéfices réalisés lors de la course seront probablement les bienvenus et faciliteront peut-être la mise en place de projets pédagogiques et thérapeutiques individuels.

**Les 20 bornes d'Andrézy :**  
Semi-marathon, départ à 9h30.

Course des 13,5 km, départ à 9h40.

Course des 5,8 km, départ donné à 10h précises.

Course des 2,5 km pour les moins de 10 ans : départ à 10h45.

**Renseignements et inscriptions auprès du service Sports Equipements au 01.39.70.96.45. et en dehors des heures de bureau au 01.39.74.51.97.**